

le lavalois

le lavalois

VOLUME 2, NUMERO 8 SEPTEMBRE 1984

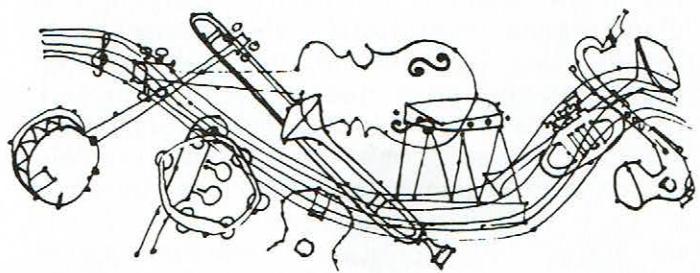
subvention



Nous sommes très heureux de vous informer que notre journal communautaire, *Le Lavalois*, vient tout juste de recevoir une subvention de 3 750,00\$ du ministère des Communications.

Cette subvention tant attendue défraie les coûts d'impression du journal. Nous espérons aussi pouvoir faire l'aquisition, entre autres, d'un appareil photo Polaroid, afin d'agrémenter la lecture du journal le plus lu à Ste-Brigitte-de-Laval...

Luciana Tesolin



SURVEILLEZ BIEN LA SOIREE DE L'ANNEE !

La soirée du concours de panache restera ancrée dans la mémoire de bien des gens.

Eh oui ! Parrainée par la Chambre de commerce, cette activité aura lieu le samedi 24 novembre, à 20h00, à la Polyvalente Orsainville, située au 1090, Château-Bigot.

Une foule de prix seront distribués dont un pour le plus gros panache et une multitude de prix de présence qui totaliseront plus de \$8,000.00. Parmi ces prix, on comptera un voyage de chasse en avion, de même que plusieurs autres prix intéressants.

La musique disco sera de la fête. Malheureusement, une erreur s'est glissée dans le texte du dernier *Lavalois*, il n'y aura pas de bouffe sur place.

Pour plus d'informations, signalez: 825-2207 - Claude Tremblay - Coordonnateur responsable.

Alain Roy

éditorial

Le Comité des loisirs n'existe plus !

Vous ne savez peut-être pas que le Comité des loisirs n'existe plus depuis quelques temps. He oui, il s'appelle maintenant la Commission des loisirs. Mais les modifications au niveau des loisirs ne s'arrêtent pas là. En effet, en plus du changement d'appellation, il y en a un autre qui est, celui-là, majeur et qui représente, à mon humble avis, un pas en arrière. Vous l'aurez deviné, il s'agit du fait que la nouvelle commission des loisirs siège maintenant à huis clos.

Le défunt comité des loisirs jouait le rôle d'un organe consultatif, c'est-à-dire, qu'il faisait des recommandations au Conseil municipal, et pour que celles-ci représentent vraiment les besoins de la population lavaloise en matière de loisirs, les réunions du comité étaient publiques et ouvertes à tous ceux qui s'intéressent aux loisirs de notre municipalité. C'est un aspect fondamental (pour tout organe de loisirs qu'il soit consultatif ou décisionnel) que les orientations, les politiques et les activités qu'il adopte, collent vraiment à la réalité des besoins de la population. Or, on vient de couper le cordon ombilical (séances publiques) qui reliait le défunt comité des loisirs avec la population, tout en conservant le rôle consultatif de la nouvelle commission des loisirs face au conseil municipal.

Continuons le raisonnement, comment savoir dès lors que lesdites recommandations reflètent bien les besoins des gens. On me répondra que la commission peut recevoir sur rendez-vous les opinions et les doléances des simples citoyens et des comités.

Mais comment ceux-ci peuvent-ils faire valoir leurs points de vue, lorqu'ils ne sont pas au courant de l'ordre du jour, des dates des réunions de la commission ? De plus, la coordination entre les divers comités et les consultations de ces derniers sur des questions qui les touchent de près par la commission des loisirs sont à peu près inexistantes.

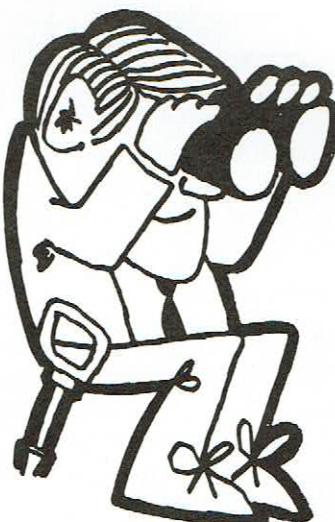
Je prends comme exemple, ce changement important qui instaura le huis clos permanent à la commission des loisirs - à l'exception de l'unique assemblée publique annuelle - où l'on fut mis au courant lorsque tout était déjà décidé.

On me dira aussi qu'il n'y avait de toute façon à peu près personne aux réunions de l'ancien comité des loisirs; et les membres dudit comité déploraient d'ailleurs cette situation. Or, au lieu d'ouvrir davantage les portes aux citoyens qui veulent se faire entendre ou tout simplement qui désirent se tenir bien informés au niveau des loisirs, on ferme les portes en laissant une toute petite ouverture, et pour s'y insérer, le simple citoyen a besoin d'un rendez-vous.

Cette nouvelle situation est un pas en arrière puisqu'en plus de limiter le droit de la population de se tenir informée, on impose aux gens qui veulent se faire entendre des démarches que je juge décourageantes dans l'optique d'une démocratisation des loisirs. De plus, le huis clos renforce la possibilité que les loisirs deviennent l'histoire d'un petit groupe de personnes - qui par ailleurs peuvent être très bien intentionnées - qui décident et pensent pour tout le monde à la fois en donnant des orientations aux loisirs qui ne peuvent plus être jugées ou ajustées aux besoins de la population comme ça pourrait être le cas avec des réunions publiques mensuelles du défunt comité des loisirs.

Qu'est-ce qui a pu motiver cette décision ? Je le cherche encore.

Louis Martin





1
Si vous lisez cet article, il vous faudra faire un effort d'imagination pour vous mettre dans la peau de Philippe. Lui, il est incapable de lire ce journal.

À quarante-quatre ans, il est analphabète complet comme plus de 300 000 autres Québécois. Né en Haïti, il a préféré quitter cette « terre de misère », comme il dit, pour « cheché lavi » ailleurs.

Car, chez lui, l'analphabétisme qui atteint plus de 90 % de la population, se confond avec les autres problèmes de misère extrême, de santé, de famine, d'exploitation au travail, etc.

« Si Philippe a pu se rendre jusqu'ici », nous raconte René Soler, de retour de séjours là-bas, « ses compatriotes haïtiens n'ont pu que se trouver un travail de coupeur de canne à sucre dans le pays voisin, la République Dominicaine ». « Se trouver un travail, c'est vite dit », me lance René. « Dans les faits, le gouvernement haïtien reçoit du pays voisin 83 \$ pour chaque travailleur fourni, plus 5 % de leur futur salaire ». On comprend mieux, dans ces conditions, le rôle excessif qu'il prend pour trouver ou, le cas échéant, littéralement kidnapper les 15 000 candidats requis par année. Au total, maintenant ils sont plus de 400 000 esclaves modernes qui ont été ainsi vendus à l'industrie sucrière dominicaine.

2
3
faît comme ça dans tous les domaines. Ainsi, dans les camps, aucune installation médicale n'est prévue. Quant aux écoles, elles sont si mal tenues qu'on peut difficilement parler d'écoles. »

Devant une telle situation, il fallait faire quelque chose. René oeuvre ici même à l'alphabetisation des néo-québécois d'origine haïtienne dans le groupe montréalais SANT-N-A-RIVE. Son groupe est donc bien placé pour organiser une intervention dans ces bateys. Avec l'aide financière du Club 2/3, un organisme de solidarité internationale s'adressant aux milieux scolaires québécois, il met donc sur pied un modeste projet d'alphabetisation comprenant 15 centres dans autant de bateys.

Dans une baraque de bois, autour de l'éclairage vacillant d'une lampe à pétrole, ils réunissent chaque soir après le travail de 10 à 15 personnes pour leur apprendre à lire et à écrire. Déjà, cela donne des résultats intéressants. Exilés depuis longtemps, certains pour toujours, ces nouveaux alphabétisés peuvent maintenant communiquer pour la première fois avec leur famille restée là-bas, ajoutant un mot aux chèques réguliers qu'ils leur envoient. De plus, ces périodes d'apprentissage leur permettent de faire le point sur ce

4
Si vous avez vu la série télévisée *Racine*, vous avez une petite idée de ce qu'est leur vie. Plus précisément, c'est celle des esclaves de la colonisation française. Parqués comme du bétail dans des « bateys », sorte de camps de travail assez surveillés, ils sont au travail de 6 heures du matin à 7 heures du soir, et ce, pour pas plus que 2 dollars US par jour. Ils en meurent littéralement de faim. Ils travaillent, ils vivent, ils dorment avec la faim. Et quand ils n'ont plus la force de travailler, on les bat. »

Visiblement scandalisé, René Soler poursuit : « En plusieurs endroits, j'ai même pu voir des enfants de 9-10 ans travailler avec leur père pour charger la canne à sucre. Dans d'autres camps, j'ai vu des travailleurs non pas payés en billets de banque mais en coupons. De sorte que, en dehors des magasins du batey qui vend tout très cher, les ouvriers ne peuvent rien acheter à moins d'emprunter. L'exploitation se

qu'ils vivent, de mieux cerner leurs problèmes individuels et collectifs et d'identifier ensemble des solutions concrètes. Leur vie ne se transforme pas pour autant en paradis mais ils sont mieux outillés pour y faire face. N'est-ce pas au fond ce qu'on recherche tous ?

par Jean-Paul Faniel,
en collaboration avec
René Soler, du Regroupement
populaire en alphabétisation.



Un monde à se raconter est un service d'information offert aux hebdomadaires francophones. À la lumière de la réalité vécue par des gens du tiers monde et dont nous sommes témoins, nous cherchons dans ces colonnes à donner une dimension plus globale aux préoccupations quotidiennes des gens d'ici. Cette initiative est parrainée par l'Organisation Canadienne pour la Solidarité et le Développement (OCSD), organisme à but non lucratif, et financée par l'ACDI. L'OCSD intervient en Afrique et en Amérique latine par l'envoi de volontaires et le soutien à des projets d'autodéveloppement. Si vous voulez vous associer à notre travail de solidarité, soit comme volontaire ou autrement, nous apporter des commentaires ou nous demander plus d'informations, écrire à :
Un monde à se raconter, 4651 rue St-Denis, Montréal (Québec), H2J 2L5, ou téléphoner au (514) 284-3501.

OCSD
ORGANISATION CANADIENNE
pour la SOLIDARITÉ et le DÉVELOPPEMENT

Chronique juridique

" FAIRE SON TESTAMENT "

Simplement à entendre prononcer le mot testament, plusieurs personnes tremblent, elles craignent que de rédiger ce papier ne les fassent mourir. Si tel était le cas, plusieurs de mes clients ne seraient déjà plus de ce monde.

Il existe trois (3) façons de faire un testament:

1. Devant notaire, c'est un testament sous forme notariée;
2. Devant deux (2) témoins, c'est un testament selon le mode dérivé de la loi d'Angleterre.;
3. Seul, que vous écrivez vous-même à la main, c'est un testament olographe.

Si vous décidez de faire un testament olographe, souvenez-vous qu'il doit être entièrement écrit à la main par vous-même, vous devez le signer et y inscrire la date où vous le rédigez.

Le testament est le message par lequel vous informez votre famille de vos dernières volontés.

Donc, indiquez dans votre testament de quelle façon vous voulez que l'on procède à votre décès:

- Si vous voulez être exposé ou non, enterré ou incinéré;
- Si vous voulez un (1) ou deux (2) services anniversaires;
- Le nom de la ou des personnes (s) qui devra (ont) veiller au règlement de votre succession (exécuteur(s) testamentaire(s);

- La façon dont vous voulez que vos biens soient distribués.

La meilleure façon de voir ses dernières volontés respectées, c'est de les indiquer clairement à ceux qui restent.

Mabel Dawson, avocate

Transport en Commun

Il semble, d'après les statistiques d'utilisation du transport en commun disponibles à l'Hôtel de ville, qu'il y ait une augmentation de la clientèle au niveau du trajet Laval - Québec - Laval.

On peut espérer, d'après les chiffres suivants, qu'une bonne reprise de fréquentation aura vraisemblablement lieu cet automne, vu que les passagers lors des mois de vacances (juillet-août) sont plus nombreux qu'aux mois de mars et avril. Mais il faudra attendre encore quelques mois pour vérifier, avec chiffres à l'appui, cette augmentation.

Fréquentation depuis le début du trajet direct, Laval-Québec.

Mars	732 passagers
Avril	710 passagers
Mai	954 passagers
Juin	815 passagers
Juillet	803 passagers
Août	890 passagers

Louis Martin



Bouton d'Or est mort ... VIVE:

les 3 SUISSES

Linge automne-hiver.

Soyez à l'avant-garde de la mode
Chez: CLAIRE ROY

825-2474

DECORATIONS JULIE enr.

Tapis - Prélart - Peinture
Tapisserie - Céramique
Stores - Vénitiens
59, rue Langevin, Beauport
661-5210

**BOUCHERIE - PAIN
PATISSERIE**

Alimentation Frais Délices
Service de livraison

825-2142

CONSEIL EN BREF

- Certaines compagnies d'assurance résidentielle peuvent réduire vos primes si vous ne les avez pas encore informés que la municipalité possède un camion-citerne.
- Le conseil a exprimé sa volonté d'encourager les détaillants d'essence de Laval avec une politique "d'acheter ici". Des négociations sont en cours; espérons qu'elles porteront fruit.
- Les finances de la municipalité se portent bien - selon le conseiller responsable, Camil Thomassin - au 2/3 du terme de l'exercice 84; un peu plus de 50% des prévisions budgétaires a été dépensé au chapitre de l'administration générale et du transport routier, tandis que moins de 50% a été dépensé au niveau des autres postes budgétaires.
- Mais de grosses dépenses sont en vue. Le coût des réparations de la machinerie lourde de la municipalité commence à peser lourdement sur le budget. En effet, chaque année des réparations importantes sont à faire sur cet équipement, qui, de plus en plus, est de moins en moins fiable. Dans cette optique, le Conseil entreprendra prochainement l'étude de certaines hypothèses, en cherchant la solution la plus économique, tout en maintenant l'efficacité et la qualité de notre système de voirie.

- Le conseil entreprendra une étude sur la possibilité d'achat commun d'un camion de vidange avec Stoneham.
- Deux avis de motion ont été déposés:
 - 1) Changement de date pour les assemblées mensuelles du conseil qui seront, d'après l'adoption du règlement effectif le 1er janvier 1985, le deuxième lundi du mois. Ceci dans le but d'éviter tous les reports d'assemblée dûs aux congés fériés.
 - 2) Pour autoriser une dépense de 600 millions de dollars pour la construction d'un centre culturel et la municipalité déboursera seulement 17.5% de cette dépense.
- Un autre projet est à l'étude, celui de doter toute municipalité de la MRC Jacques-Cartier, dont Ste-Brigitte, d'une cour de justice pour faire respecter les règlements municipaux.
- Le conseil a reçu les recommandations de la Commission des loisirs sur l'engagement d'un animateur en loisirs pour remplacer notre ancien directeur des loisirs, M. Paul Simoneau, qui nous a quitté le 17 août dernier.

Louis Martin

DETECTEURS DE FUMÉE

Depuis le 1er septembre 1984 est entré en vigueur le règlement 1984, obligeant propriétaires et locataires à munir leur logement de détecteurs de fumée. Tout contrevenant est passible d'une amende variant entre 25,00\$ et 30,00\$.

PROGRAMME DE TRAVAUX COMMUNAUTAIRES

Dans le cours du mois de juillet, le conseil municipal a présenté un projet permettant aux jeunes bénéficiant d'aide sociale, d'accéder à un travail régulier pour le compte de la municipalité.

Le projet comportait huit (8) emplois d'un minimum de 20 heures par semaine et pour être admissible, il fallait être âgé de moins de 30 ans.

Sur les huit (8) postes obtenus, nous en avons comblé seulement quatre (4). Ces (4) autres sont toujours disponibles.

Rémunération

Pour le travail accompli, le bénéficiaire continue de recevoir mensuellement son chèque de prestations d'aide sociale, plus une allocation additionnelle de 150,00\$ versée par le ministère de la Main-d'œuvre et de la sécurité du revenu et une autre de 100,00\$ versée par la municipalité.

FERMIERES

Nous voilà replongées dans nos travaux d'artisanat et pour faciliter la réussite de nos morceaux, nous ferons des ateliers selon le besoin demandé et nous allons offrir des cours à celles qui le désirent; même celles qui ne font partie des fermières pourront bénéficier de ces cours. Informations à venir.

Rectification: Nous tenons à apporter une correction du pointage obtenu au niveau provincial, au sujet des Relations extérieures de la Fédération 25. Avec notre 1er prix, nous avons mérité le 5e rang.

Changement: Après mûres réflexions et vu le temps limité, le comité a décidé de remettre le souper à plus tard, afin de célébrer notre 35^e Anniversaire de fondation. Pour cette occasion, nous aimerions avoir vos idées, vos talents et vos suggestions pour que ce soit une réussite.

Félicitations: Nos gagnantes de l'assemblée du 12 septembre 1984.

Travaux du mois: Carole Gagnon

Prix de présence: Julienne Thomassin

Prix de présence: Georgette Giroux

Cette année, nous tenons à souligner l'occasion de l'anniversaire de chaque membre durant le mois en offrant un prix spécial à chacune présente à l'assemblée.

Notre prochaine assemblée aura lieu le 10 octobre 1984 à 19h30, au local habituel. Nous aurons la visite d'une esthéticienne à cette occasion afin de connaître les nouvelles couleurs d'automne et avoir des informations.

Cette année, notre thème est: Femme de défi.

Louise Chabot, relationniste

LA PASTORALE

Après deux mois de vacances, les membres du conseil de Pastorale se sont réunis le 20 septembre, afin de reprendre leurs activités pastorales. L'objectif pour l'année 84-85: Trouver les moyens efficaces permettant aux différents mouvements auxquels appartiennent nos chrétiens de devenir des communautés plus vivantes.

Les membres de notre conseil de Pastorale ont à cœur de travailler cette année vers cette orientation; c'est pourquoi nous ferons notre possible afin de rendre plus vivante notre communauté paroissiale. Pour mener à bien notre travail, il nous faut songer à la solidarité que nous aurons à déployer en toutes circonstances, à la confiance qui nous permettra de surmonter les épreuves et les échecs, à l'hardiesse qui devra nous stimuler et avoir le souci de la co-responsabilité.

Marguerite Dion, présidente

L'AGE D'OR

Les activités de l'Age d'Or ont repris depuis le 6 septembre. Tous les mardis et jeudis après-midi, on se réunit au sous-sol de la sacristie.

Nous aurons notre assemblée annuelle le 16 octobre 1984. C'est à cette occasion que l'on fait l'élection du comité. J'invite donc toutes les personnes de l'Age d'Or à y assister.

Les personnes de 55 ans et plus qui aiment se joindre à notre groupe, sont les bienvenues et peuvent communiquer avec le comité.

Yvette Clavet, présidente



sport
O'Keefe

TOURNOI DE GOLF DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE STE-BRIGITTE-DE-- LAVAL

Meilleur "Foursome"

Paul-Eugène Chabot
Georges Penny
Maurice Delisle
André Dubois

Gagnant Eagle

Gaston Bélanger

Prix de la Caisse pop. de Laval

Georges Penny

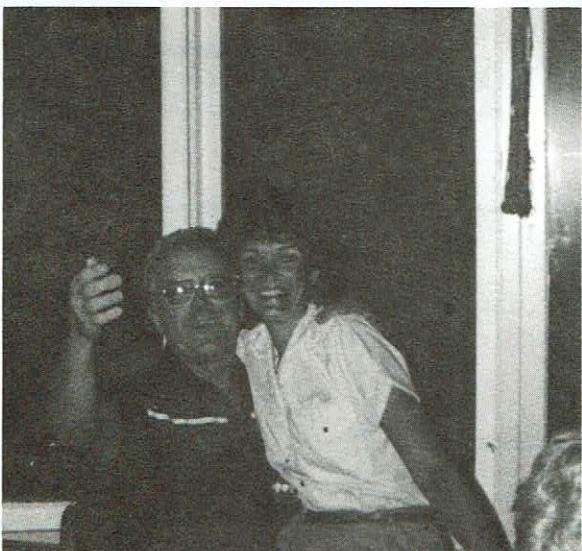
Voyages en Floride

Maurice Fortier
Michel Proulx

Résultats officiels

Champion - Hommes et femmes

Michel Thomassin
France Paradis



LE LAVALOIS

Publication officielle des citoyens de Ste-Brigitte-de-Laval

Tous les articles publiés sont sous la responsabilité de leur signataire et n'engagent en rien le journal, à moins qu'ils soient signés "l'équipe du journal".

Case postale 303, Ste-Brigitte-de-Laval, G0A 3K0

Présidente: Luciana Tesolin

Composition et Montage: Équipe du journal

Dépôt légal Bibliothèque nationale du Québec

Balle-molle Féminine

Compte-rendu du tournoi qui a eu lieu les 25 et 26 août 1984.

Le tournoi commandité par O'Keefe a été une réussite pour une première depuis long-temps. La vente de la bière a rapporté \$110.00.

Deux équipes de Laval ont très bien figuré. Elles se sont méritées une médaille:

"Physie Girls", Médaille d'argent, section A;

"Rayon d'soleil", Médaille d'argent, section B.

Félicitations aux 2 équipes.

Ayant obtenu un peu d'argent, une bourse de \$70.00 a été remise à l'équipe championne et une de \$30.00 à l'équipe finaliste.

Merci à tous ceux et celles qui ont coopéré avec nous pour bien réussir, à la Brasserie O'Keefe représentée par monsieur Lucien Deschesne pour sa généreuse collaboration, ainsi qu'à toutes les équipes qui ont elles aussi participé.

Louise Clavet

LIGUE DE BALLE-MOLLE "LES BONS GARS"

Samedi, 13 octobre 1984

C'est la soirée de fin de saison de la ligue des Bons Gars, à la salle de L'Accueil St-Esprit, rue des Trois-Saults, Ste-Thérèse-de-Lisieux, à 20h30.

Bienvenue à tous. Entrée: \$2.00

Danse avec disco.

La remise des trophées sera faite par Ping et Pong.

Marcel Lajeunesse

AMATEURS DE BINGO

Tous les jeudis à partir du 4 octobre 1984, au sous-sol de l'Eglise, à 19h30. Nous vous attendons.

Pour informations: Paul Clavet, 825-2350

BINGO

BINGO

BINGO

SUR LIT SOLAIRE UVA



- Soyez en santé
- Améliorez votre apparence
- Brondez à l'abri des regards et en sécurité
- Sécurité, détente, confort
- Sans danger de brûlure
- Aucun asséchement de la peau
- Bronzage assuré

RUSSELL TARDIF 825-2950
173, rue St-Louis
Ste-Brigitte-de-Laval (Québec)



GARAGE S.B.L.(83) inc.

Mécanique générale
Antirouille à l'huile
Carburation - Freins

825-2313

Tél.: 661-4727



Impressions de tous genres

CLAUDE ASSELIN, prés.

- | | |
|---------------------------|---------------------|
| • Enveloppes | • Cartes d'affaires |
| • Papier à correspondance | • Chèques |
| • Factures | • Circulaires |
| • État de compte | • Etc... |

38, ave du Plateau, Beauport, Québec G1E 2M7

REPONSES A QUELQUES-UNES DE VOS QUESTIONS SUR LE BRONZAGE.....

Par quelle magie se fait-il que certaines personnes exhibent un bronzage magnifique que tout le monde admire et désire alors que d'autres personnes n'y parviennent que très difficilement, ou encore pas du tout ?

Pour comprendre ce phénomène, il est nécessaire de comprendre ce qui cause le bronzage et ce qui arrive dans nos corps quand nous bronsons.

(1) POURQUOI BRONZONS-NOUS DONC?

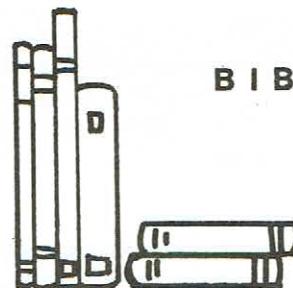
Un bronzage est en lui-même un mécanisme de protection du corps. Le corps a un mécanisme pour le protéger contre certains effets néfastes du soleil. La mélanine donne sa couleur à la peau et la protège contre les dommages et les effets cancérogènes possibles de la lumière du soleil aussi bien que contre les coups de soleil.

(2) LA MELANINE, QU'EST-CE QUE C'EST?

Il y a cinq pigments de la peau qui donnent à chacun de nous notre couleur distinctive par laquelle on reconnaît les personnes de race et d'origine différentes. De ces pigments, la MELANINE, un pigment brun situé sous l'épiderme est celui qui nous intéresse le plus dans le processus de bronzage aux lumières ultraviolettes.

Russell Tardif- Salon de bronzage
825-2950

A suivre - Conservez cet article.



BIBLIOTHEQUE

Suggestions de titres

Le comité de la bibliothèque communautaire veut remercier publiquement le Conseil des arts du Canada pour nous avoir offert un don de livres d'une valeur de \$800.00. Ils seront prochainement disponibles à tous (tes) les abonnés (es) de la bibliothèque.

Par ailleurs, nous allons faire des achats de nouveautés. Il est donc grand temps pour les abonnés (es) de nous faire connaître leurs suggestions de titres.

De plus, nous avons un grand besoin de bénévoles à la bibliothèque. Il s'agit de 2 heures/deux semaines, ou si nous avons une bonne réponse 2 heures/trois semaines.

Louis Martin
825-3096

POTERIE

Les cours débuteront la semaine du 15 octobre 1984.

Différentes techniques seront enseignées ainsi que des leçons pour débutantes: céramique sur table, figurines, peinture sur céramique, etc...

L'horaire sera affiché à l'atelier ou, si vous préférez, contactez Raymonde Caron, 825-2012.

Comité de la poterie

HENRI TARDIF

A small illustration of a person sitting on the floor, working on a large rug or carpet with a wooden tool.

Vente et Posage
Nettoyage de Tapis
173 St-Louis

Rés.: 825-2950

Tuile — Tapis — Prélart
Vénitiennes — Céramique

Clinique D'Esthétique Joselle

825-2247

Nettoyage de peau • Masque facial
Massage facial • Maquillage • Manucure
Epilation cire chaude et bandelettes
Electrolyse • Cours de maquillage

167, rue Auclair



L'INDUSTRIELLE
COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

YVON CAREAU
Représentant

Assurance Vie et Générale
Régime Enregistré d'Epargne Retraite

Bur.: 623-9805

Rés.: 825-2480

VOULEZ-VOUS APPRENDRE L'ANGLAIS

Des cours du soir seront bientôt dispensés à Ste-Brigitte-de-Laval. Pour plus d'informations, communiquez avec Liliane Côté à 825-3393.

RALLEY NAVEX - 22 SEPTEMBRE 1984

Les gagnants (tes)

1er Marie-Paule Fortier
Pierrette Parent

2ème François Duguay
Michel Dubé

3ème Martine Clavet
Martine Thomassin

4ème Conrad Thomassin
Denise Bouchard

5ème

Mario Labrecque
Louise Bérubé

CALENDRIER DU MOIS

Octobre

- | | |
|----------|--|
| 4 | Début du "BINGO" |
| 10 | Assemblée des Fermières |
| 12-13-14 | "Salon du consommateur" de la Chambre de commerce |
| 13 | Soirée de fin de saison "Ligue des Bons Gars" |
| 15 | Début des cours de "poterie" |
| 24 | Assemblée générale publique de la Commission des loisirs |

Novembre

- | | |
|----|---|
| 2 | Date limite de réception des articles à être publiés dans le "Lavalois" |
| 5 | Réunion du conseil municipal |
| 14 | Sortie du "Lavalois" |
| 24 | Soirée du "Concours de panache" |

Yvan des Pièces

Pièces d'autos et camions, scies à chaîne,
tondeuses, bicyclettes

Nous vendons les scies à chaîne "PARTNER" - "ECHO" - PIONNIER"

Les tondeuses "ARIENS" et "MURRAY"

Nous livrons du sable, gravier, terre noire et du bois de chauffage
pour poêle ou foyer

Nous louons avec opérateur: Camion 6 roues,
excavatrice "PEPINE", fendeuse à bois

Nous louons avec ou sans opérateur: Scies à chaîne, rotoculteurs,
rouleaux à gazon, débroussailleuses, tondeuses, épandeurs,
génératerices, mélangeurs à ciment, etc...

Nous rechargeons les extincteurs chimiques

C'EST VRAI !!! YVAN PEUT VOUS DEPANNER

Prix de gros

7 SUR 7

YVAN THOMASSIN

OU PRESQUE

417, avenue Ste-Brigitte, Laval

24 SUR 24

Tél: 825-3228

banque de gardiennes

Isabelle Giroux: 14 ans, soirs et fins de semaine, 5A, rue Simoneau, 825-2174.

Je garderais enfants de 2 à 5 ans, à la semaine, chez-moi. Très bons soins. Sylvie Girard, 145, ave Ste-Brigitte, 825-2895.

Marie-France Giroux: 15 ans, soirs et fins de semaine, 5A, rue Simoneau, 825-2174.

ERRATUM

Centre culturel

Dans l'article du "Centre culturel", on aurait dû lire:

La construction devrait normalement débuter dans le courant de l'automne 1985,

au lieu de:

l'automne 1984.

COMITE DES LOISIRS

L'assemblée générale publique de la Commission des loisirs aura lieu le 24 octobre 1984, à la salle du couvent, à 20h00.

LA CHAMBRE DE COMMERCE

Ohé, consommateurs ! C'est pour vous.

La Chambre de commerce inaugurera sa première édition du "SALON du CONSOMMATEUR" les 12, 13 et 14 octobre, au sous-sol de l'Eglise. Près de 25 exposants seront sur place pour vous informer sur leurs produits et les services qu'ils offrent aux gens de Laval.

Enfin, une activité majeure à votre niveau de consommateur. Vous devez vous faire un devoir de visiter le "Salon du Consommateur", d'autant plus que l'entrée est gratuite.

L'horaire sera comme suit:

Vendredi: 19h00 à 20h00

Ouverture officielle pour exposants et la "Presse".

20h00 à 22h00: Ouvert au public.

Samedi: 14h00 à 22h00

Ouvert au public.

Dimanche: 10h00 à 17h00

Ouvert au public.

Tirage de plusieurs prix de présence.

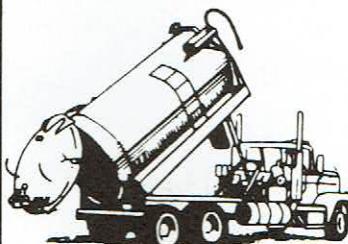
En pleine période morte.

Youppé, ça bouge ! Pour que cela continue de bouger, nous avons besoin de votre participation. Venez en grand nombre, nous vous attendons. Chaque visiteur aura un billet gratuit pour le tirage du dimanche (17h00).

Pour plus d'informations, signalez 825-2403 - Lise Thomassin - Présidente du Comité industriel et commercial.

Alain Roy

Sani-Septique Enr



NETTOYAGE DE
FOSSES SEPTIQUES
PUISARDS • ÉGOUTS

QUÉBEC MÉTROPOLITAIN

415 CH DE LA GRANDE-LIGNE

STONEHAM

848-2017



CAISSE POP. DE LAVAL

"DESJARDINS" Une force qui nous appartient

414, STE-BRIGITTE

Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi

9h30 à 15h00

Jeudi

9h30 à 20h00

825-2424

PETITES ANNONCES

- Siège d'auto pour enfants 0-5 ans, extra sécuritaire, parfait état, \$20.00. Alain, 825-2474.
- Balayeuse Electrolux, très bon état, avec accessoires, prix à discuter. Alain, 825-2474.
- Bureau président, 36" x 72", chêne massif, valeur \$1,200.00 pour \$400.00. Richard, 825-2237.
- A vendre Moto Yamaha 650 spécial, avec pare-brise, porte-bagage, dossier, 10,000 km. Richard Thomassine, 825-2555.
- Manteau de castor à poils longs, grandeur 8 ans, col tailleur, ceintré, très chaud, \$700.00. Téléphoner à 825-3209.
- Chaise Cyclo-masseur, valeur de \$1,400.00 pour \$800.00. Téléphoner à 825-3388 ou 825-2865.
- Pour bébé: Enveloppe de fourrure, de couleur bleu, neuve, (valeur de \$35.00), pour \$10.00. France, 825-2314.
- Habit de neige en fourrure pour bébé (de 10 à 20 lbs environ), très propre, couleur rouge et blanc, \$10.00. Demander France, 825-2314.
- Robe de mariée blanche, grandeur 5-6 ans, avec chapeau en marabout et voile, manchon en marabout. Prix à discuter. Demander France, 825-2314.
- Maison à vendre, 25' x 36', 3 chambres à coucher, sous-sol fini en planches de pin, garage double, grand terrain 125' x 150', arbres magnifiques. Louis, 825-3096.
- Vente de garage. Meubles, linge, bibelots, etc. Samedi le 13 octobre, de 10h00 à 16h00. En cas de pluie remis au lendemain, 8, rue Beaulé, Ile Enchanteresse.



- Logement à louer, 3½, 185\$ par mois, chauffage et électricité non inclus, 825-2807.
- Recherche roue arrière de tracteur Massey-Harris, modèle Mustang, 825-2856.
- Poteaux en cèdre pour corde à linge, longueurs assorties, jusqu'à 30 pi., 825-2870.
- Maison de style canadien à vendre, très bonne qualité de construction, terrain 160 milles pi. carrés, 825-3006.
- Le Club de ski de fond "Ook-Pik" est à la recherche de jouets pour les enfants de sa garderie. Si vous avez des jouets qui ne vous servent plus, téléphonez-nous à: 825-3393. Nous nous ferons un plaisir d'aller les chercher.

Pour petites annonces, contacter Lorraine Giroux à 825-2789, ou Luciana Tesolin à 825-2796 (soir).

IL Y A UNE PLACE POUR TOI
DANS L'EQUIPE DU JOURNAL.
NOUS T'ATTENDONS :
COMMUNIQUE AVEC LUCIANA
A 825-2796
OU AVEC LORRAINE
A 825-2789.



Histoire et Patrimoine

Nos Jubilaires: 50 ans de mariage:

26 sept. 1960: M. et Mme Joseph Auclair (Aurélie Vallée)
 22 juin 1963: M. et Mme Albert Vallée (Marie-Louise Fortier)
 14 mai 1966: M. et Mme Eugène Thomassin (Joséphine Fortier)
 16 juillet 1966: M. et Mme Jos Touchette (Georgianna Thomassin)
 19 août 1967: M. et Mme Philéas Verret (Yvonne Verret)
 7 sept. 1968: M. et Mme Léopold Brindamour (Yvonne Touchette)
 5 juillet 1969: M. et Mme Odina Thomassin (Maria Fortier)
 14 août 1971: M. et Mme Albani Fortier (Marie-Anna Thomassin)
 16 nov. 1974: M. et Mme Wilbrod Thomassin (Lucienne Thomassin)

14 juin 1975: M. et Mme Louis Fortier (Emilia Thomassin)
 24 sept. 1977: M. et Mme François Goudreault (Blandine Thomassin)
 9 sept. 1978: M. et Mme Gérard Tremblay (Isabelle Boies)

55 ans de mariage:

27 avril 1963: M. et Mme Edmond Beaudoin (Julie Gauthier)

60 ans de mariage:

20 juillet 1948: M. et Mme Honoré Thomassin, sr. (Philomène Brindamour)
 9 nov. 1968: M. et Mme Jos Vallée (Cédénia Rodrigue)
 17 juin 1978: M. et Mme Edmond Thomassin (Elizabeth Goudreault)
 16 juin 1979: M. et Mme Edmond Giroux, sr. (Elise Duguay)
 en 1984: M. et Mme Wilbrod Thomassin (Lucienne Thomassin)

Jean-Paul Beaudoin
Archiviste lavallois

THO VAL TREM
INC.

825-3370

GRAND SPECIAL (8 au 19 octobre)

LAINE MINERALE R-12, 3 1/2" x 16" (90 PI. CA.): **15.75**
 R-20, 6" x 23" (76 PI. CA.): **21.95**

STYR-O-FOAM BLEU SM 1" **5.39** / PANNEAU
 1 1/2" **8.09** / "
 2" **10.78** / "

CÉDRE A GARDE-ROBE (3/4" ÉPAISSEUR) **.69** / PI. CA. (CLOUS FOURNIS)

PAYEZ ET APORTEZ - - - QUANTITÉ LIMITÉE

QUINCAILLERIE — MATERIAUX

Heures d'affaires:

Lundi, Mardi, Mercredi: 8h00 à 18h00

Jeudi, Vendredi: 8h00 à 21h00

Samedi: 8h00 à 17h00

19, de la Fabrique, Laval



LES LOISIRS A STE-BRIGITTE-DE-LAVAL

Y a-t-il un sujet plus controversé que les loisirs depuis quelques années. Il n'y en a pas beaucoup. A un certain moment, la municipalité a profité d'un programme de subvention pour l'engagement d'un préposé aux loisirs.

Naturellement, cette subvention devait servir exclusivement à payer un salaire et rien d'autre. Un "directeur" est engagé et les heures de travail qui lui sont demandées, sont réellement excessives, et comme un travailleur normal, il demande des conditions de travail normales, mais en vain. On ne réussit plus à s'entendre, et voilà que le poste est disponible.

Comment va-t-on le remplacer et par qui ? Maintenant que l'on a l'expérience, on va lui fixer un cadre précis et une cédule de travail. Un concours est organisé et on engage le deuxième. L'exode des bénévoles qui avait eu lieu lors du premier engagement s'accentue, car en plus d'être payé pour s'occuper des loisirs, il n'est même pas résident de notre municipalité. Là c'est à qui réussira à l'embêter le premier avec toutes sortes d'embûches et de pièges, tous plus machiavéliques les uns que les autres. Heureusement pour lui et pour nous, il décide de poursuivre ses études et doit démissionner.

Que va-t-on faire maintenant ? Ne pas en prendre pour ne pas faire de jaloux ou en prendre un et perdre encore des bénévoles qui s'occupent de certaines activités ?

Il y a de l'ouvrage pour deux, mais nous avons un budget qui nous permet d'en prendre un seulement. Si tout le monde se serrait les coudes et participait, nous pourrions avoir encore plus de loisirs et à meilleur compte. Au lieu de cacasser de tous et chacun, si tu as une idée, développe-la, parles-en, essaie de t'organiser toi-même et quand cela sera fait et seulement à ce moment, nous pourrons t'aider adéquatement. Chacun est responsable de ses propres loisirs et nous ne pouvons aller te chercher et te forcer. Mais si tu t'impliques, là nous pouvons t'aider. Il ne faudrait pas penser que sept (7) membres d'une commission de loisirs et un préposé peuvent remplacer une mère et un père pour les activités de leurs enfants. Le chalet des sports n'est pas une garderie et nous n'avons pas de bonne d'enfant.

Pour terminer, j'aimerais rappeler à ceux qui ne s'en souviennent pas, que l'on récolte ce que l'on sème, et à ceux qui pensent qu'ils n'en ont pas assez pour leur taxes, je dis que l'argent ne peut acheter la participation et la bonne volonté d'une communauté de gens responsables.

Pour plus de loisirs à Laval et de meilleure qualité, il faut penser d'abord à t'impliquer.

Richard Amyot



MUNICIPALITÉ STE-BRIGITTE DE LAVAL

AMBULANCE - 663-1430

Hôtel de Ville: 825-2515
Garage Municipal: 825-2763
Service Incendie: 522-0079

Chalet des Sports: 825-2603
Sûreté du Québec: 623-6249

FEU - 522-0079

RECOMMANDATIONS DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

1- ABRI TEMPORAIRE POUR AUTOMOBILE

- L'installation d'un abri temporaire pour automobile est autorisée à partir du premier octobre au premier mai de chaque année.
- Cet abri ne doit en aucun cas être plus près de six (6) pieds de la ligne de rue ou limite de votre terrain.
- L'emplacement de votre garage temporaire ne devrait en aucune façon nuire à la visibilité des automobilistes.
- Pour ce genre d'abri, il est fortement recommandé d'utiliser la toile ou panneaux de bois de bonne qualité et de couleur uniforme.
- Aucune demande de permis n'est requise.

2- VALVE DE SERVICE "AQUEDUC"

Il serait très sage que chaque propriétaire indique l'endroit exact de son entrée d'eau à sa ligne de terrain, à l'aide d'un piquet ou tige de façon à la repérer facilement en hiver (très pratique en cas de bris).

3- PONCEAU D'ENTREE PRIVEE

Il est fortement recommandé à chacun des propriétaires de voir à ce que leur ponceau d'entrée privée soit libre de tout obstacle avant la tombée de la neige. Ceci dans le but de faciliter l'écoulement des eaux et éviter les rigoles qui endommagent sérieusement la chaussée. Par le fait même ceci éviterait des déboursés supplémentaires à la municipalité et les employés pourraient s'adonner à l'entretien régulier plutôt que de procéder à déboucher ces ponceaux qui sont en fait la responsabilité de chacun des propriétaires.

4- NEIGE DANS LES RUES

Il est défendu de vidanger la neige des entrées privées dans les rues de la municipalité, parce que cette neige une fois durcie devient un obstacle à la fois pour le service du déneigement, les automobiles et pourraient être la cause d'accidents graves.

5- DENEIGEMENT

Afin de faciliter le déneigement et éviter certains bris, nous recommandons à chaque propriétaire de bien identifier coins de terrain, haie, arbrisseaux, clôture, boîte à malle, avec un piquet ou tige de façon à les repérer facilement. Ceci est essentiel surtout lors du déneigement de nuit. Les automobilistes qui stationnent leur véhicule dans leur entrée privée, mais très près de la rue, risquent de voir le devant ou l'arrière de leur auto enfouie sous la neige laissée par le renvoi du chasse-neige et pourrait même être endommagée. A ce moment, le service du déneigement ne pourra être tenu responsable.

6- STATIONNEMENT

En vertu du règlement 176-82 adopté par la Conseil municipal en date du 7 juin 1982.

Prenez avis que le stationnement de nuit est interdit dans toutes les rues de la municipalité de Ste-Brigitte-de-Laval, du 15 octobre au 15 avril, ceci afin de faciliter l'opération déneigement et de vous donner un meilleur service.

Tout contrevenant est possible d'une amende de 25,00\$, en plus des frais de remorquage et de remisage. Aucun avis ne parviendra au propriétaire de véhicules stationnés en contravention avec le règlement ci-haut mentionné, c'est-à-dire, que l'inspecteur municipal est autorisé à faire remorquer dès qu'il constate l'infraction.

7- PLUIE ET VERGLAS

En saison hivernale, dans des conditions normales, le déneigement des rues de la municipalité s'effectue en sept (7) heures maximum. Par contre, si la pluie ou le verglas s'abat sur la municipalité, il faut s'attendre à un ralentissement des opérations et celles-ci s'exercent par ordre de priorité de rues selon qu'elles soient des artères principales, soit qu'elles possèdent des pentes très prononcées, qu'elles soient plus ou moins sinuueuses.

8- INVITATION A LA PRUDENCE

N'oubliez pas que durant la saison hivernale, chaque automobiliste circule à ses propres risques; je vous invite donc à une très grande prudence lors de la tombée de la première neige d'automne et les dernières d'avril.

Réal Thomassin
Inspecteur municipal

ACCOMMODATION
Du Domaine Beaulieu inc.
667-2540



Assurances
Gabriel Bédard
842-1233
825-3431



Téléphone: 825-2064
ANDRE THOMASSIN ENR.
ÉPICIER LICENCIÉ - BOUCHER
Laval. Clé Montmorency

Salon Johanne

402 Ave Ste Brigitte, Laval
JOHANNE THOMASSIN, Prop.
AVEC OU SANS RENDEZ VOUS

825-3466



Garage
Jean-Yves Auclair
Spécialités:
Remorquage jour et nuit
Mécanique Générale

Tél.: 663-7354
1098, Boul. Raymond
Beauport, G1R 1J9



623-1581

NOTAIRE
Jean Simard

402, av Ste-Brigitte, Laval

ACCOMMODATION
CHEZ PAT
825-2623

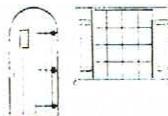


ROBERT KIMPTON
PHARMACIEN

825-2249

Ambulance
Beauport
663-1430

Service jour et nuit



Roger Cliche
12, rue du Couvent,
Ste-Brigitte de Laval,
Qué. G0A 3K0
Tel.: 825-2501

Les portes
C.P.N.R. enr.
PORTES & CHASSIS

Estimation gratuite

Porte de garage, Porte patio
Chassis à manivelle
Bois de plancher, chêne, merisier,
érable



825-2435

Tél.: 825-2696

Débosselage, Peinture Laval Enr.
Pierre Clavet, prop.
Evaluation
Antirouille à l'huile
1, rue Verrette, Ste-Brigitte de Laval, Qué.

Restaurant
BAR

LE PÊCHEUR

Mabel Dawson

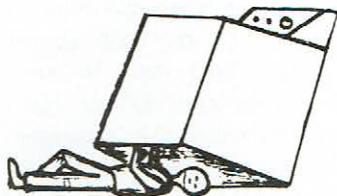
AVOCATE

647-2917 825-2966

825-2790 681-4404

NOËL BÉDARD

SPECIALISTE APPAREILS MENAGERS



REPARATION CUISINIERES

REFRIGERATEURS • MICRO-ONDES

LAVE-VAISSELLE • LAVEUSES • SECHEUSES



DIRECTEUR DE
FUNÉRAILLES
738, ave Royale,
Beauport, Qué. S
661-9223 C.P. 5032

Casse-Croûte
CHEZ PAUL

Pizza Poulet B-B-Q
825-2969

AUTOBUS

VOYAGES ORGANISES

TAXI-LAVAL

825-3228

Pièces: autos, motoneiges,
scies, souffleuses.

YVAN THOMASSIN

BOIS DE CHAUFFAGE
EXCAVATION - DENEIGEMENT

GASTON CLAVET (Jello)

825-2391 ou 825-3228